

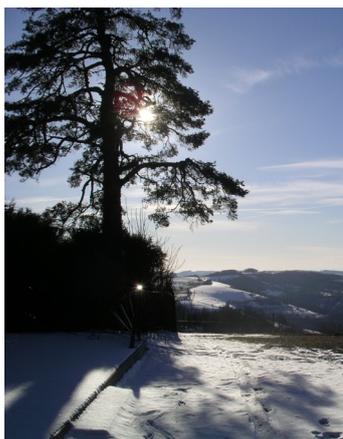


PLAN INFO

Bulletin Municipal de PLAN (N°20)

Janvier 2015

Editorial



Le vingtième numéro de Plan Info arrive dans vos foyers avec la nouvelle année. Depuis mars 2014, c'est aussi une nouvelle équipe qui s'emploie à gérer la commune. Et elle devra faire aussi bien que par le passé mais avec beaucoup moins d'argent. Dur challenge, mais c'est un pari que nous voulons relever.

L'année 2014 fut une année où d'importants travaux ont été menés afin de palier aux dégâts d'orages de 2013. Les travaux dus au glissement de terrain coupant le chemin du Fontanil seront menés début 2015. Je tiens à remercier les utilisateurs de ce chemin pour leur patience et leur compréhension, ainsi que la famille Ginet qui a été gravement impactée et qui participe financièrement à la remise en état de ce secteur. Les travaux de la piste forestière menés conjointement avec St Etienne de St Geoirs et Sillans ont été une réussite. La séparation des eaux pluviales dans le village va permettre un meilleur traitement des eaux usées. Tous ces travaux sont détaillés plus précisément à l'intérieur de ce journal.

Concernant 2015 nous envisageons l'aménagement de la place de l'église afin de finaliser les travaux commencés sous l'ancienne municipalité.

Cette année sera aussi l'occasion de nous pencher sur les problèmes d'accessibilité des bâtiments publics pas encore aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Dans ce cadre, une étude globale sera ouverte. Il ne

s'agit pas d'investir dans des travaux inopportuns, mais il ne faut pas non plus systématiquement s'opposer à des projets sans plus de réflexion. Les difficultés de demain ne doivent pas nous empêcher de regarder l'avenir sereinement.

La situation économique de notre pays n'est pas brillante, c'est le moins que l'on puisse dire. Des entreprises locales déposent le bilan ou ferment tout simplement par manque de travail. Derrière cette situation, ce sont des femmes et des hommes qui perdent leur emploi. C'est aussi pour cela que chaque investissement fait par la collectivité est du travail fourni aux entreprises et permet aux communes d'avancer, de construire l'avenir et d'apporter aux habitants un service amélioré.

Dans ce registre, je tiens à remercier l'ensemble du conseil municipal pour son engagement et pour la sortie de ce journal. Je veux saluer également le travail fourni par l'ensemble des employés communaux car ils prennent leur travail vraiment à cœur et ont le sens du service rendu.

Je vous souhaite à toutes et tous, une année 2015 pleine d'éclats de joie, de satisfaction personnelle et bien sûr une santé qui vous permette d'apprécier la vie.

Jean-Paul BERNARD
Maire

Dans ce numéro :

<i>L'école</i>	2
<i>Nature et environnement</i>	5
<i>Les finances</i>	9
<i>Prise de compétences eau et assainissement collectif</i>	11
<i>L'urbanisme</i>	13
<i>Les manifestations</i>	17
<i>La charte forestière</i>	19
<i>Informations diverses</i>	20
<i>Mairie</i>	24
<i>Etat civil</i>	24
<i>Jeux</i>	25

L'ÉCOLE

C'est la rentrée !



**66 élèves sont
scolarisés dans
le RPI
(44 familles)**

Le 02 septembre 2014, 25 élèves ont repris le chemin de l'école à Plan : 6 CM2, 12 CM1 et 7 CE2. De même, 20 élèves (9 CE1 et 11 CP) sont scolarisés à l'école de la Forteresse et 21 élèves

(2 GS, 13 MS et 6 PS) sont scolarisés à l'école de Saint Paul d'Izeaux, ce qui fait un total de 66 élèves sur l'ensemble du RPI pour l'année 2014/2015.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, le RPI a demandé et obtenu une dérogation pour que la 5^e demi-journée d'école ait lieu le samedi matin en lieu et place du mercredi matin afin de minimiser la fatigue des enfants et de limiter les coûts de fonc-

tionnement dus à la mise en place d'une garderie le matin. La nouvelle organisation scolaire est donc la suivante pour l'école de Plan :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : école de 8h30 à 11 h45 et de 13h15 à 15h15.

Samedi : école de 8h30 à 11h30.

Les N.A.P

Les Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P) se déroulent les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h15 à 16h00. Ces dernières sont gratuites et l'inscription se fait par période scolaire.

Ces N.A.P ne sont en aucun cas obligatoires mais les nombreuses activités élaborées et encadrées par Madame Grace SANCHEZ suscitent une vraie adhésion chez les enfants. Le planning prévisionnel de ces activités est disponible à l'école ou sur le site internet de la commune (www.mairie-plan.fr) à la

rubrique *Ecole*. Par ailleurs, des bénévoles se sont proposés pour réaliser des activités très enrichissantes tout au long de l'année et nous les remercions vivement pour leur investissement et leur dévouement.

Les investissements

La commune a doté l'école d'un vidéoprojecteur interactif (3110,90 € HT) et d'un scanner (57,67 € HT) qui permet un réel enrichissement des cours par l'apport du numérique en classe. Un intervenant TICE (Technologies de l'In-

formation et de la Communication pour l'Education) est d'ailleurs venu à plusieurs reprises afin d'aider les enfants à utiliser au mieux ce nouvel outil qu'ils ont immédiatement adopté.



Le tableau blanc devient désormais interactif !

Les projets scolaires

Comme chaque année, les écoles ont réalisé de nombreux projets pendant l'année 2013/2014 :

A Plan, les enfants ont participé à différents concours (Nathan pour le français ; Math Isère pour les mathématiques ; Ecole à énergie positive pour l'éducation à la citoyenneté) ainsi qu'à une rencontre d'athlétisme à la Côte Saint André où près de 600 participants ont vu les élèves de Plan décrocher la seconde place dans leur catégorie. Enfin, une classe de ville de 3 jours a permis aux enfants de découvrir Lyon.

A la Forteresse, un jardin pédagogique a été créé sous la tutelle de Madame Valériane BOYER et la sortie à l'étang du May à Tullins encadrée par la FRAPNA a permis de découvrir

de manière approfondie la faune et la flore.

A Saint Paul d'Izeaux, les élèves ont visité le Moulin guitare pour découvrir la musique sous des aspects variés et étonnants. Ils ont également participé au festival des Jeunes Auteurs en réalisant un album « Voile orange » grâce notamment à la rencontre avec l'auteure illustratrice Emilie VASTE.

Nous remercions les trois professeurs des écoles (Mesdames BERNAL, HELAY-GIRARD et SIEFFERT) pour leur investissement et leur implication dans tous ces projets.

Ces projets n'auraient pu voir le jour sans le soutien indéfectible du Sou des écoles qui finance en grande partie tout cela. Les prochaines manifestations propo-

sées par le Sou sont :

- 17 janvier 2015 : Vente de fromages
- 15 mars 2015 : Loto à Plan
- 09 Mai 2015 : Vente de plants de fleurs et de légumes à la Forteresse
- 27 juin 2015 : Fête de l'école à la Forteresse
- 30 août 2015 : Pucier à Saint Paul d'Izeaux

Nous vous y attendons nombreux !

Une classe de ville de 3 jours a permis aux enfants de Plan de découvrir Lyon.

Projet d'école 2010 — 2014

Le projet d'école du RPI s'est achevé en 2014 (2010 à 2014) avec un bilan positif sur les différents points ciblés. Pour mémoire, ces derniers concernaient :

- L'amélioration de l'orthographe, travail sur l'expression écrite (cohérence, syntaxe, lexique)
- La mise en valeur des réussites des élèves
- L'ouverture à d'autres cultures et rencontre d'œuvres.

Direction le collège...



Lors de la fête des écoles le 28 juin 2014, 12 élèves ont quitté le RPI avec un dictionnaire sous le bras et les félicitations des maires des 3 communes qui leur ont souhaité une bonne poursuite d'études.

Remise des dictionnaires par les maires des 3 communes

Le personnel

Coté personnel, nous remercions Madame LOPES Elisabeth pour avoir assuré la garderie du matin auprès des enfants pendant 2 années consécutives. Nous lui souhaitons une bonne continuation et la remercions pour

l'excellent travail effectué durant ces années. La garderie du matin est désormais assurée par Madame Grace SANCHEZ qui en contrepartie a laissé le ménage du soir à Madame Amandine GENTJES à qui nous souhaitons la bienvenue.

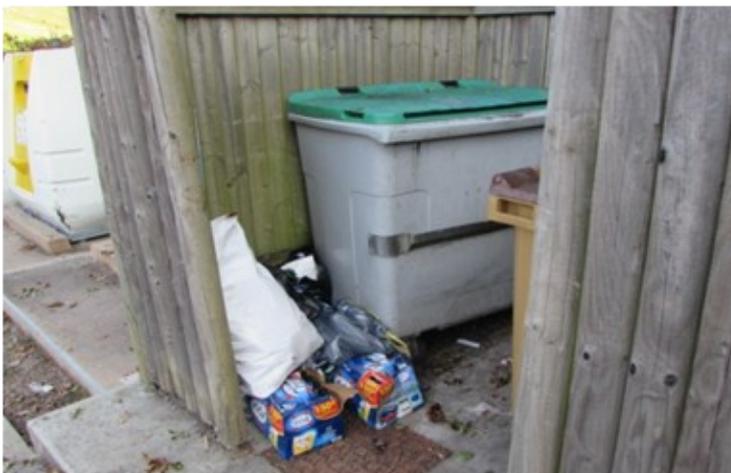
NATURE ET ENVIRONNEMENT

Les poubelles

Nous constatons toujours autant d'incivilités au point de tri près de la salle Gabriel Martin. Nous vous rappelons une nouvelle fois que les conteneurs gris sont réservés au restaurant du Camp de César et aux usagers de la salle des fêtes.

Les habitants du village se doivent de trier leurs déchets dans les différents bacs prévus à cet effet et de stoker leurs ordures ménagères jusqu'à la collecte du mardi.

Nous bénéficions encore d'un service hebdomadaire de ramassage à domicile... Cela nous coûte cher. Chacun doit faire un effort de tri.



Le tri est à la fois une sauvegarde de notre environnement mais aussi une économie de matières premières. Quelques exemples :

Les bouteilles et flacons en plastique



Pétrole (27 bouteilles pour faire un pull polaire)

Les papiers, cartons et briques alimentaires



Bois

Les canettes, boîtes de conserve et bombes aérosol



Fer et bauxite

Les bouteilles et bocaux en verre (recyclable à l'infini)

Les pharmacies récupèrent les médicaments et les seringues.

La ressourcerie peut vous débarrasser d'objets divers, meubles, livres, jouets, etc...

Aujourd'hui nos poubelles ménagères pourraient être pratiquement vides.

Les poubelles nous coûtent cher, chacun doit faire un effort de tri.

Les déchetteries sont à votre disposition pour des objets encombrants, les gravats, batteries, huiles de vidange et déchets verts.



Opération « Nettoyons la nature »

Le samedi 27 septembre 2014, l'opération « Nettoyons la nature » a rassemblé sur notre village 12 bénévoles dont un enfant. Tout ce petit monde a consacré quelques heures pour ramasser et collecter les déchets qui souillent la nature aux abords et à l'intérieur de notre commune.



Une équipe volontaire pour rendre notre village plus accueillant



Nous invitons tous les habitants à participer massivement à l'avenir à cette opération citoyenne et conviviale. Les enfants y ont toute leur place, plus que jamais. Nous nous devons de les sensibiliser et leur faire prendre conscience des problèmes environnementaux.

Encore un grand merci à tous les participants, et tout particulièrement à Margaux qui par son enthousiasme et sa motivation nous a donné confiance en l'avenir de ces opérations ...

Rendez-vous l'année prochaine pour pérenniser cette opération et maintenir notre village toujours aussi propre et accueillant.



Une fois les déchets collectés et triés, c'est autour d'un petit goûter que s'est achevé ce bel après-midi.



De Janvier à Juin 2014, il a été collecté sur Plan :

	Verre	Emballages	Papiers
<i>En tonnes sur la commune</i>	3,40	1,94	1,82
En Kg/hab/1er semestre sur Plan	13,60	7,76	7,28
En Kg/hab/1er semestre sur la Communauté de Communes Bièvre Isère	14,36	6,37	9,65
En Kg/hab/1er semestre sur le SICTOM	15,30	7,60	10,06

Consignes de tri

Le SICTOM des Pays de la Bièvre a mis à jour son aide-mémoire pour tout savoir sur les consignes de tri.

Il est disponible à la mairie, donc n'hésitez pas à venir le chercher !





Déchets verts : la déchèterie, c'est pas automatique!

D'autres alternatives à la déchèterie existent pour vos déchets verts !

Paillage, mulching, broyage sont autant de solutions qui vous éviteront les longues après-midi à ratisser, et ramasser vos feuilles, branchages, tonte,... pour ensuite aller à la déchèterie.

Ces techniques de jardinage faciles vous permettent donc de gagner du temps, mais également d'économiser de l'argent : moins de déplacements à la déchèterie, moins d'eau pour arroser vos plantations et plus besoin d'acheter d'engrais !

Pour plus d'info sur ces techniques, vous pouvez télécharger le guide du Conseil Général « **Rentabilisez vos déchets verts !** » disponible depuis le site internet du SICTOM de la Bièvre : www.sictom-bievre.fr



En complément de la collecte sélective, le SICTOM des Pays de la Bièvre propose aux habitants de faire leur compost à partir des déchets de jardin, de cuisine, cendres, sciures, marc de café, thé, ...

Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM des Pays de la Bièvre moyennant une participation de 30€. Les bons de commande sont disponibles en Mairie.

Prêt de gobelets réutilisables

Depuis plusieurs années le Conseil Général de l'Isère propose à tous les organisateurs de petites ou grandes manifestations du département, de réserver **gratuitement** des gobelets réutilisables.

Pour cela, il suffit de remplir un formulaire de demande de réservation en ligne, disponible sur le site internet du SICTOM rubrique « Actualités ».

En dessous de 1500 gobelets, vous pourrez venir les chercher dans les locaux du SICTOM à Penol. Au dessus de 1500 gobelets, ils vous seront livrés sur place.



Fonctionnement

« *Dépenses de fonctionnement :*
367 168 €
Recettes de fonctionnement :
367 168 € »

Dépenses	Montant
Charges à caractère général	149 033,00
Charges de personnel	67 050,00
Atténuation de produits	4 000,00
Autres charges de gestion courante	44 360,00
Virement à la section investissement	92 125,00
Charges financières	10 600,00
Total dépenses	367 168,00

Recettes	Montant
Excédent antérieur reporté	182 845,91
Produits des services	13 630,09
Impôts et taxes	40 920,00
Dotations et participations	109 772,00
Autres produits gestion courantes	20 000,00
Total recettes	367 168,00

Investissement

Dépenses	Montant
Solde d'exécution d'investissement reporté	134 068,54
Opérations patrimoniales	1 500,00
Remboursement d'emprunts	128 632,73
Immobilisation incorporelles	8 600,10
Immobilisations corporelles*	99 976,99
Immobilisations en cours	30 907,64
Total dépenses	403 686,00

* dont achat de matériel :

- véhicule C15	1900,00 €
- remorque pour véhicule	1190,00 €
- tondeuse, débroussailleuse & outillage	3000,00 €

Recettes	Montant
Virement de la section 023 des dépenses de fonctionnement	92 125,00
Opérations patrimoniales	1 500,00
Dotations fonds divers et réserves	122 631,68
Subventions d'investissement	120 429,32
Emprunts reçus	67 000,00
Total recettes	403 686,00

Taxes	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'habitation	10,59 %	10,59 %
Foncier bâti	12,41 %	12,41 %
Foncier non bâti	33,92 %	33,92 %

PRISE DE COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Alors que Bièvre Isère Communauté s'apprête à souffler sa première bougie, le travail engagé depuis le mois de mars 2014, par les Élus Communautaires afin de bâtir un projet de territoire cohérent sur les 41 communes de l'intercommunalité, porte aujourd'hui ses fruits. Au-delà de la définition des conditions financières, fiscales, patrimoniales et humaines de cette fusion, il s'agit d'un véritable projet de développement pour les années à venir.

Bièvre Isère Communauté exerce aujourd'hui les compétences eau potable et assainissement collectif sur les 41 communes de son territoire.

Tous les usagers pourront bénéficier d'un service harmonisé et profiter des différents dispositifs que ce soit au niveau des moyens de paiement ou de la mensualisation de vos factures. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations relatives à votre facture d'eau et les coordonnées afin de joindre le service Eau et Assainissement du pôle Environnement.

COORDONNEES DU POLE ENVIRONNEMENT

Accueil du public :

1 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny
38 260 La Côte Saint André

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 9 h 30 – 12 h et 13 h30 - 17 h
Du mardi au jeudi : 8 h 30 – 12 h et 13 h30
17 h
Vendredi : 8 h 30 – 12 h et 13 h30 16 h 30

Bièvreisère

communauté

Pour toute information ou question concernant la collecte des déchets ménagers, les déchèteries et le SPANC sur les 41 communes du territoire, vous pouvez joindre le service au 04 74 20 86 73.

Pour toute information ou question concernant l'eau et l'assainissement (abonnement, résiliation de contrat, égout bouché ...), vous pouvez joindre le service environnement de Bièvre Isère au 04 74 20 86 73 (téléphone d'urgence en dehors des heures de bureaux : 04 74 20 86 78).

Nouveauté : mensualiser vos factures d'eau !



Le service des Eaux de Bièvre Isère Communauté offre la possibilité à tous ses abonnés dès le 1^{er} janvier 2015 la mensualisation des factures selon les modalités suivantes. Il

faudra cependant que le contrat soit signé par l'abonné au moins 6 mois avant la facture de régularisation émise après la relève du compteur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des eaux au 04 74 20 86 73.

LE BUDGET EAU

Fonctionnement

Dépenses	Montant
Déficit antérieur reporté	204,29
Charges à caractère général	104 872,09
Atténuation de produits	4 858,00
Opérations d'ordre entre section	23 563,71
Autres charges de gestion courante	130,00
Charges financières	20 961,91
Total dépenses	154 590,00

Recettes	Montant
Opérations d'ordre entre sections	111 331,41
Ventes produits fabriqués, prestation de services	43 258,59
Total recettes	154 590,00

Investissement

Dépenses	Montant
Opérations d'ordre entre sections	111 331,41
Emprunts et dettes assimilés	12 716,00
Immobilisations corporelles	20 000,00
Immobilisations en cours	46 158,59
Total dépenses	190 206,00

Recettes	Montant
Soldes d'exécution d'investissement reporté	136 294,84
Opérations d'ordre entre sections	23 563,71
Dotations fonds divers et réserves	26 193,00
Subventions d'investissement	4 154,45
Total recettes	190 206,00

Les stations d'épuration

Suite aux dégâts d'orages d'octobre 2013, les stations d'épuration avaient été endommagées. Afin de réparer les dommages et prévenir ce genre d'incidents, plusieurs travaux ont été effectués.

Station d'épuration par filtre à roseaux

La remise en état et le nettoyage des filtres à sable ont tout d'abord été effectués par l'agent municipal où plusieurs mètres cubes de terre ont été retirés à la main.



Le chemin d'accès après réfection

Des travaux ont ensuite été effectués à l'automne où nous avons procédé à la protection des abords par la création de merlons sur tout le site en cas de nouvelles pluies abondantes. La réfection du chemin d'accès à la station a également été faite pour faciliter l'accès à la station d'une part et pour canaliser l'eau qui ruisselle du coteau.



Les merlons destinés à protéger la station

Station d'épuration par filtre à sable (Polonfrey)

Afin de protéger la station d'épuration par filtre à sable, un enrochement a été réalisé le long du ruisseau de la combe.

Pour information, des demandes de subventions ont été faites au printemps à hauteur de 40% pour la réparation de ces dégâts.



L'enrochement destiné à protéger la station par filtre à sable

Séparation des eaux pluviales du réseau d'assainissement

Début août, des travaux de voirie ont été entrepris dans le village afin de procéder à la séparation des eaux pluviales du réseau d'assainissement pour une partie du village.

Les descentes de chenaux sont donc désormais raccordées à ce nouveau réseau pour une partie du village.

Ces travaux ont pour objectifs de soulager le réseau d'assainissement lors des fortes précipitations et aussi de mettre en conformité les effluents qui arrivent à la station d'épuration. L'efficacité du traitement par les roseaux sera de ce fait fortement améliorée.



Les travaux de voirie suite à la pose des canalisations



Préparation de la voirie avant la finition



La chaussée après réfection

Eboulement chemin du Fontanil



Les pluies très abondantes de l'hiver dernier ont entraîné un glissement de terrain chemin du Fontanil. Ce chemin permet d'accéder au point de captage de la source qui alimente le village en eau potable.

Après une première phase d'études géotechniques, les marchés ont été lancés afin de démarrer les travaux en vue de sa réouverture.



Protection de la source du Fontanil

Pour protéger le périmètre immédiat du point de captage de la source qui alimente le village en eau potable, le terrain alentour au point de captage a été acheté par la commune. Suite à l'acquisition de ce terrain, nous avons procédé à la clôture du périmètre de protection immédiat de la source du Fontanil.



La piste forestière

Les travaux confiés à l'entreprise BLANC TP (Saint-Julien en Vercors) pour la réalisation d'une piste forestière dans le bois des Moilles est terminée. D'une longueur d'environ 3 600 m, cette piste est destinée à favoriser le passage des camions lors de l'exploitation du bois.



L'aire de stockage du chantier au départ de la piste

Pour cela, du bidim a été déroulé sur toute la longueur de la piste puis un empierrement de 30 cm d'épaisseur et d'environ 4 m de large complète le tout.

3 600 m de piste forestière
114 618,70 € HT subventionné à 80 %



La piste avant travaux



Une réunion de travail avec les représentants des 3 communes



La piste une fois terminée...

Ce projet intercommunal (Plan, Sillans et Saint-Etienne de Saint-Geoirs) d'un montant de 114 618,70 € HT est subventionné à hauteur de 80% par l'Union Européenne, l'Etat et la région Rhône-Alpes. Le reste à charge est divisé entre les trois communes au prorata du linéaire de chaque commune.

LES MANIFESTATIONS

Le repas des aînés

L'équipe du CCAS a accueilli, le 6 avril 2014, 39 personnes pour partager le repas des aînés.



La décoration des tables, la qualité du repas, le petit moment musical ont contribué à rendre cette journée bien agréable. Et, selon la tradition, elle s'est terminée en chansons.

Après-midi inter-âges

Les après-midi inter-âges ont rassemblé, tout au long de l'année, une vingtaine de personnes.

Ce sont des moments agréables et chaleureux qui nous sortent un peu du quotidien et où chacun participe à sa façon. Merci pour toutes les pâtisseries concoctées par les soins des participants et une mention particulière pour l'excellent civet de sanglier et gratin dauphinois dégustés ensemble le 21 janvier dernier... La cuisinière se reconnaîtra ! Merci encore.



Mais nous ne faisons pas que nous restaurer.... Chacun trouve sa place autour d'une partie de belote, de scrabble et autres jeux de société, quelquefois encore d'activités manuelles et nous restons ouverts à toutes idées nouvelles.

RAPPEL : Ces après-midi qui ont repris le 23 septembre 2014 après la pause des vacances, sont ouverts à toutes les personnes qui le souhaitent, ponctuellement ou régulièrement, le Mardi après-midi, tous les 15 jours hors vacances scolaires.

PAGE 17



Journées du patrimoine



Porte d'entrée de la Gentilhommière

Pour la 3^{ème} année consécutive, la gentilhommière a ouvert ses portes à l'occasion des journées du patrimoine.

Plus de 150 personnes ont ainsi pu profiter de la visite du domaine labélisé par le Conseil Général de l'Isère.

Les visiteurs ont ainsi pu voir l'architecture du domaine, les peintures murales ainsi que les plafonds à la française.

La richesse du commentaire historique réalisé par la propriétaire ainsi qu'une exposition très originale sur les armoiries et les

liens de parenté des grandes familles de l'époque ont enchanté les visiteurs.



Vue d'ensemble de la Gentilhommière

La commémoration du 11 novembre



Comme chaque année et plus particulièrement à l'occasion du 100^{ème} anniversaire du début de la première guerre mondiale, une commémoration a eu lieu à Plan.

Une trentaine de personnes s'est donc réunie devant le monument aux morts. Après avoir déposé une gerbe, Monsieur le Maire a prononcé un discours et lu celui de Kader Arif, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, devant l'assemblée réunie.



Tous les soldats de Plan morts lors de cette guerre ont ensuite été évoqués et une minute de silence a été observée en leur mémoire.

Bien qu'il n'y ait plus de survivants de la grande guerre, la présence de nombreux enfants et adolescents nous rassure sur le fait que les horreurs passées ne seront pas oubliées.

Le devoir de mémoire ayant été rendu, cette commémoration s'est ensuite achevée chaleureusement à la salle Gabriel Martin où les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

Autres manifestations

De nombreuses autres manifestations se sont déroulées tout au long de l'année dans notre village, parmi lesquelles on peut citer :

- ♦ **Mars** : Loto
- ♦ **Mai** : Troc party
- ♦ **Juin** : Randonnée des coteaux
- ♦ **Juillet** : Fête du village
- ♦ **Novembre** : Vente de choucroute
- ♦ **Novembre** : Vente de diots et polente
- ♦ **Novembre** : Matinée

boudins

- ♦ **Décembre** : Décoration de l'entrée du village et goûter pour les enfants
- ♦ **Décembre** : Jour de l'an

N'hésitez pas à venir nombreux à ces différentes manifestations qui permettent de se rencontrer, de faire plus ample connaissance et donc de tisser du lien social.

Ne devenons pas un village dortoir où chacun reste replié

sur lui-même et enfermé dans son triptyque : « métro, boulot, dodo ».

Merci enfin aux différentes associations qui œuvrent sur le village pour l'animer.

Pour mémoire, les associations présentes sur le village sont :

- ♦ ACCA de Plan
- ♦ Comité des fêtes et des sports de Plan
- ♦ Plan Action Sociale
- ♦ Sou des écoles SaintFor-Plan

Si vous souhaitez participer à l'une de ces associations, rapprochez-vous des présidents de ces différentes associations dont vous trouverez les coordonnées sur le site internet de la commune à l'adresse :

www.mairie-plan.fr/associations



LA CHARTE FORESTIERE

« NOUVEAU : En juillet 2014 un réseau de correspondants forêt à vu le jour sur le territoire de la charte forestière. Son rôle : être un référent pour tout ce qui touche à l'espace forestier de la commune. Les membres de ce réseau mettent actuellement en place une stratégie d'entretien des chemins forestiers à long terme. En tant que propriétaire de forêt, vous êtes concernés par cette démarche. Pour toute coupe supérieure à 1 ha, et

avant la coupe du 1^{er} arbre sur votre propriété (*par vous-même ou par un professionnel*), informez le correspondant forêt par lettre ou par téléphone (contact et modèle de lettre disponibles en mairie), ou demandez à l'entreprise qui effectuera la coupe de le faire. Ils pourront ainsi effectuer ensemble un état des lieux avant et après travaux sur les chemins publics. Le correspondant forêt de la mairie pourra également vous conseiller

sur la démarche à suivre sur les chemins privés. La démarche est en cours sur 25 communes (dont la commune de Plan) et sera en vigueur sur l'ensemble de la Charte en 2017....

N'attendez pas, renseignez vous en mairie pour savoir si la commune sur laquelle est située votre parcelle est déjà concernée ».

Mensualisation pour les impôts

La mensualisation permet aux usagers d'étaler le paiement de leur impôt sur le revenu et prélèvements sociaux, de leur taxe d'habitation et contribution à l'audiovisuel public ainsi que de leur taxe foncière et taxes annexes.

C'est un moyen de paiement :

- **Simple** : Automatique, le particulier n'a plus à y penser.
- **Pratique et souple** : Si son impôt augmente ou baisse, il peut jusqu'au 30 juin de l'année en cours modifier le mon-

tant de ses prélèvements ou les suspendre dès que le montant de l'impôt dû est atteint.

- **Sûr** : Il garantit la maîtrise de ses paiements. Il est informé de la date et du montant de ses prélèvements par un échéancier figurant sur son dernier avis d'imposition (ou par courrier selon la période d'adhésion).

Si l'utilisateur adhère avant le 15 décembre 2014, ses prélèvements pourront débuter dès le 15 janvier 2015 et correspondront à 1/10^e de son impôt n-1.



ASPIT Emploi

Aspit Emploi est une association intermédiaire d'économie sociale et solidaire. Elle met à disposition auprès des particuliers, associations, collectivités et entreprises, des salariés à titre onéreux. Aspit Emploi est l'employeur et s'occupe de toutes les démarches administratives (DUE, contrat de travail, congés maladie, congés payés, attestation fiscale, etc.).

L'association propose une mise à disposition de salariés autour de métiers divers : agent d'entretien, aide jardinier, aide maçon, aide peintre, employée de maison, en-

retien des locaux, prestations de petit bricolage, garde d'enfants de plus de trois ans, soutien scolaire, secrétariat, classement, mise sous pli, déchargement des camions, etc.

Ces prestations ouvrent droit pour les particuliers à 50% de déduction fiscale dans la limite des plafonds autorisés.

Une conseillère en Insertion Professionnelle établit avec le particulier utilisateur la nature des tâches de travail, présente le ou la salarié(e) au client et suit la mission. Un

contrat de mise à disposition est établi entre le client, Aspit Emploi et le salarié. L'association est l'interlocuteur privilégié du client.

165 salariés ont travaillé en 2013 avec Aspit Emploi sur le territoire Bièvre Valloire.

Pour encourager cette dynamique, contactez-nous au 04 76 31 52 40. Nos bureaux sont situés dans le bâtiment Mermoz de la Zac Grenoble Air Parc à Saint-Etienne de Saint-Geoirs.



Association A D M R Sillans - Plan



Pour vivre mieux chez soi avec plus d'autonomie, l'ADMR vous accompagne dans les actes quotidiens de la vie. Ménage, entretien du linge, préparation et aide aux repas, courses etc... Mais aussi le lien avec la téléassistance 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, afin que vous ne soyez plus jamais seul.

L'équipe de Bénévoles et Saliariées est présente pour répondre à vos questions et mettre en place une action adaptée à vos besoins.

Pour votre service nous avons 9 Aides à Domicile pour les petits travaux quotidiens dont 1 Auxiliaire de vie. L'été notre service reste actif et opérationnel.



RAPPEL : Si vous avez un rendez-vous prévu chez un médecin ou autre, merci de nous avertir 48 heures à l'avance, faute de quoi, nous nous verrons dans l'obligation de vous facturer l'intervention non effectuée.

Vous êtes hospitalisé. Avant de rentrer chez vous, vous sentez le besoin d'avoir de l'aide, ne sortez surtout pas de l'hôpital ou de la clinique sans avoir vu auparavant une assistante sociale. Elle vous accordera des heures d'aide que nous mettrons en place rapidement.

Si vous pensez avoir besoin d'aide plus longtemps, nous établirons un dossier ensemble auprès de vos caisses de retraite ou du Conseil Général. Pour obtenir un accord les délais sont assez longs, n'attendez pas d'être trop fatigué pour faire votre demande.

Ensemble, nous trouverons une solution.

Notre Association se situe au 313, rue de la République à Sillans.

Permanences :

- ◆ Mercredi de 14 à 18 Heures
- ◆ Vendredi de 15 à 18 heures

En dehors de ces horaires, et si ce n'est pas urgent merci de laisser un message au n° 04 76 37 15 39 en précisant vos coordonnées, numéro de téléphone et la raison de votre appel. Nous vous recontacterons.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler au 06 30 91 80 10

Contact sur la commune de Plan :
Mme Buisson Marie-Claire
Tel : 06 83 21 79 29

Les tacots de la Bièvre

L'Association « **Le Tacot Bièvre Valloire Mobilité** » est un outil pour les acteurs sociaux afin de faciliter l'accès à l'insertion sociale et/ou professionnelle ainsi que le maintien en emploi des personnes rencontrant des difficultés de transport.

Ces services sont utilisés en complémentarité avec les transports existants (cars, trains, lignes scolaires, taxis, lignes spéciales....) et couvrent le Territoire de Bièvre Valloire.

4 Services sont à la disposition des usagers :

Pour tout renseignementx :

Le Tacot Bièvre Valloire Mobilité

Tel/fax : 04 74 54 12 12

E.mail : letacotbvm@wanadoo.fr

► **Une centrale d'informations :**

Elle fournit des renseignements concernant les transports vers toutes les destinations (Isère) : trajets, horaires, tarifs.

Ce service est ouvert à tout public.

► **Le Transport à la Demande (Utilisation après accord d'un référent social) :**

Un minibus de huit places effectue en complémentarité avec les services existants (cars, trains) le transport d'usagers pour les démarches d'insertion d'ordre professionnel et/ou social (emploi, formation, RDV pour un emploi, RDV services sociaux....).

1,35 € par tranche de 12 KM.

► **Un service de location cyclomoteurs (Utilisation après accord d'un référent social) :**

L'association gère un parc cyclomoteurs mis à la disposition des usagers pour les démarches d'emploi et de formation. Les locations peuvent être effectuées à la journée, à la semaine ou au mois.

Montant de la location en fonction des ressources mensuelles

	- 500.00 €	De 500 € à 800 €	+ 800 €
Journée	2.50 €	4.20 €	8.40 €
Semaine	8.40 €	16.80 €	33.65 €
Mois	25.30 €	52.60 €	100.90 €

Chèque de caution de 150.00 €

► **Un service de location vélos :**

Montant de la location en fonction des ressources mensuelles

	- 500€	De 500 € à 800 €	+ 800 €
Journée	1.50 €	2.50 €	5 €
Semaine	5 €	10 €	20 €
Mois	15 €	30 €	60 €

Relais d'Assistantes Maternelles

Le Relais assistants maternels est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service **des parents, des assistants maternels** professionnels de la Petite Enfance. Le RAM propose également des temps collectifs dans différentes communes du territoire pour les assistantes maternelles et **les enfants** qu'elles accueillent.

La commune de Plan compte 2 assistantes maternelles en activité.

Pour contacter Les Animatrices :

Tél : 04 74 20 95 90

Mail : ram@bievre-isere.com

En 2014, 46 assistantes maternelles ont suivi la formation de recyclage des gestes aux premiers secours et 11 assistantes maternelles ont suivi le module « prendre soin de soi pour prendre soin des autres » par l'intermédiaire du DIF.



Ceci nécessite l'engagement de l'un des parents employeur mais n'implique aucune charge financière.

Roybon :

L'ouverture en septembre du nouvel espace RAM a nécessité un travail important. Un groupe d'assistantes maternelles a participé à ce projet lors de nombreuses réunions en soirée. Merci pour l'investissement de chacune et la richesse de ce partenariat.

Transisère (Procédure neige)

Vous avez la possibilité d'être alerté en temps réel par mail et/ou par SMS selon les lignes qui vous intéressent. **C'est complètement gratuit.** On peut s'inscrire à l'adresse :

http://transisere.fr/presentation/index.asp?rub_code=91

Pour les parents dont les élèves sont scolarisés sur le RPI, il suffit de remplir le coupon ci-dessus (que votre enfant a eu en début d'année) pour être tenu informé.

MAIRIE

375 rue Jean Bernard

38 590 - PLAN

Lundi : 9h -11 h

Mercredi : 8h30 -11h30

Vendredi : 8h30 -12 h

Tel : 04 76 65 59 31

Fax : 04 76 93 37 40

Mel : plan.38590@wanadoo.fr

Web : www.mairie-plan.fr



ETAT CIVIL



FAURE Jean-Michel et **ROQUIER Chantal** le 05/07/2014

FLOURY Christophe et **GARAMPON Laurence** le 12/07/2014

PEIGNEUX Vincent et **DE MUYNCK Christelle** le 09/08/2014



Méline BOUVET née le 24/02/2014
fille de Nicolas BOUVET et Valérie FAVIER

Lyvia BRIANO née le 12/06/2014
fille de Eric BRIANO et Marjory CARRA

Evan HEYD né le 09/10/2014
fils de Laurent HEYD et MOUSSET Coralie le 12/07/2014

ENIGMES :

Deux pères et deux fils vont à la chasse au canard. Chacun tire une fois et réussit son coup. Chacun tue un canard, mais il y a juste trois canards morts.

Comment est-ce possible ?

Trois poissons sont dans un seau. L'un d'entre eux meurt.

Combien en reste t-il?

1	6		4					
	5			3	6		7	1
		2	9					
		8		6			4	
		7		4		8		
	3			5		9		
					3	7		
9	2		6	7			3	
					4		9	2

Règles du sudoku

Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

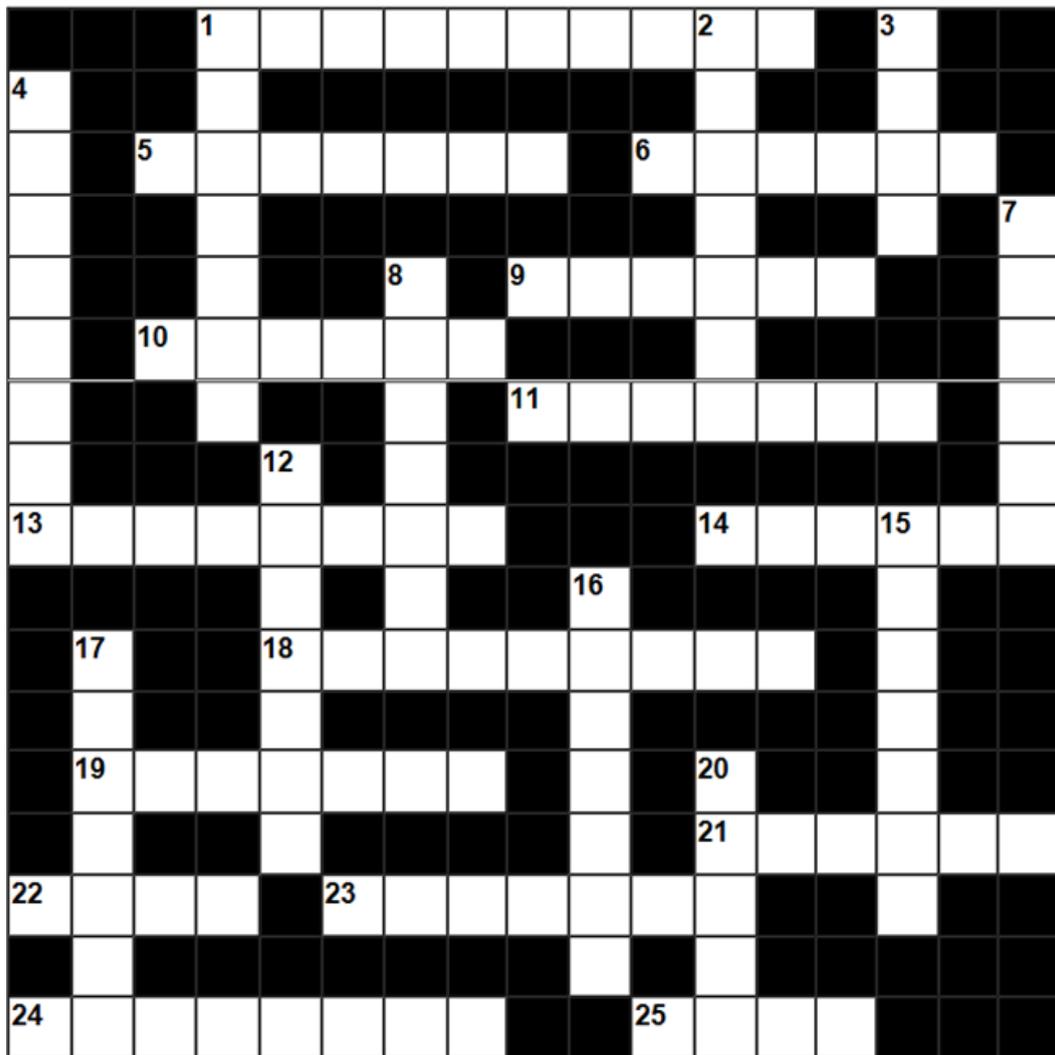
Niveau : Difficile

		1			3			
	7				9	6		4
9	2			6				
				1			2	
		9	3	8	2	5		
	4			9				
				5			8	1
8		7	9				5	
			7			4		

DEVINETTE :

Je commence la nuit et je finis le matin. Qui suis-je ?

Retrouver toutes les réponses aux énigmes et aux différents jeux en avant dernière page.



Horizontal

- 1** On peut la voir de là-haut, on peut la boire aussi
5 On le rencontre encore au détour de nos chemins
6 C'était avant
9 Commune à la commune
10 Encore un petit coin bien de chez nous
11 Quartier bien connu
13 A l'ouest
14 Que c'est plat !!!
18 C'est beau de le voir surgir à l'orée de la forêt
19 Un saint tout proche
21 On y croasse à qui mieux mieux
22 Encore un voisin
23 Qu'il est beau ce plateau
24 Se suivent à la trace
25 Un machin de chez nous

Vertical

- 1** Son clos figure au patrimoine
2 Encore une voisine !
3 Une délicieuse grenobloise
4 N'y touchons pas !
7 Une blanche qui a perdu sa canne
8 Il me manque de la brebis pour finir mon plateau du terroir
12 On lui a refait une beauté en 2013
15 Résistante née à St Etienne de St geoirs
16 Il connaissait la musique
17 Veaux, vaches, cochons...
20 On a cru longtemps qu'il avait dormi à Plan

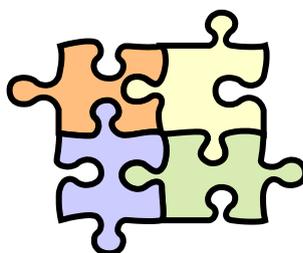
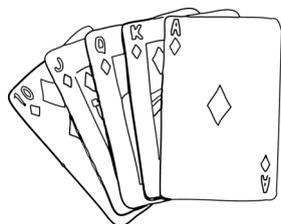
REPONSES AUX JEUX

Niveau moyen

1	6	3	4	2	7	5	8	9
4	5	9	8	3	6	2	7	1
7	8	2	9	1	5	3	6	4
5	9	8	7	6	2	1	4	3
2	1	7	3	4	9	8	5	6
6	3	4	1	5	8	9	2	7
8	4	6	2	9	3	7	1	5
9	2	5	6	7	1	4	3	8
3	7	1	5	8	4	6	9	2

Niveau difficile

6	8	1	4	7	3	2	9	5
3	7	5	8	2	9	6	1	4
9	2	4	1	6	5	8	7	3
5	3	8	6	1	4	9	2	7
7	1	9	3	8	2	5	4	6
2	4	6	5	9	7	1	3	8
4	9	3	2	5	6	7	8	1
8	6	7	9	4	1	3	5	2
1	5	2	7	3	8	4	6	9



ENIGMES :

Réponse énigme 1 :

Les chasseurs sont le grand père, le père et le fils.

Réponse énigme 2 :

3

Explication : Le poisson mort est toujours dans le seau !

DEVINETTE :

La lettre n



	C	H	A	R	T	R	E	U	S	E	N								
A	H										I	O							
M	M	A	N	D	R	I	N	P	L	A	N	I	S						
A	T										L	X	B						
N	E					F	I	Z	E	A	U	X	L						
I	G	A	G	E	R	E					N		A						
T	U					O	F	E	S	S	O	U	D	C					
E			C	M										H					
S	O	U	I	L	L	A	T				B	I	E	V	R	E			
			O	G							B			A					
E			C	H	E	V	R	E	U	I	L	L							
L			H								R			L					
E	T	I	E	N	N	E					L	C	A						
V			R								I	E	T	A	N	G	S		
P	A	U	L			V	E	R	C	O	R	S		D					
G											Z	A							
S	E	N	T	I	E	R	S				T	R	U	C					

LANCEMENT DU SITE INTERNET

En octobre, nous avons finalisé le site internet de notre commune que l'on peut retrouver à l'adresse :

www.mairie-plan.fr

Les nombreux retours très positifs ainsi que la fréquentation du site nous confortent sur l'idée que ce projet répond à vos attentes.

Les mises à jour sont faites régulièrement et vous pouvez ainsi

suivre les actualités communales, les délibérations prises au sein du conseil municipal, trouver des idées de sorties ou de randonnées, etc.

Si vous désirez voir figurer d'autres rubriques ou informations sur ce site, n'hésitez pas à écrire à la mairie en nous décrivant ce que vous souhaitez. Dans la mesure du possible, nous y répondrons favorablement et ferons les

modifications nécessaires.

Pour les personnes qui utilisent le paiement en ligne pour la garderie et la cantine, le dysfonctionnement rencontré à l'automne est en passe d'être réglé et vous pourrez utiliser ce moyen de paiement très prochainement sans

avoir à vous déplacer à la trésorerie ou à la poste.

De plus, une rubrique concernant l'intercommunalité sera bientôt implantée sur le site.



Le conseil municipal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir sur le site internet de notre

village. Situé sur les contreforts des Chambaran, Plan domine la plaine de la Bièvre de Rives à Beaufort. Le point de vue remarquable des hauteurs du Camp de César vous donne aussi un regard sur la Chartreuse, le Vercors et les Alpes. Convivial et facile d'accès, ce site destiné à vous informer et faciliter vos démarches administratives, se veut proche de vos besoins. Dans l'espoir de répondre à vos attentes, bonjour

Réseaux sociaux



Diaporama photos :



Page de présentation du site internet

**3 mois après le lancement,
309 visiteurs
2 493 pages visitées**

Vœux du maire :

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le samedi 24 janvier 2015 à 17 h à la salle des fêtes Gabriel Martin.



**Le conseil municipal
vous souhaite une
excellente année
2015**